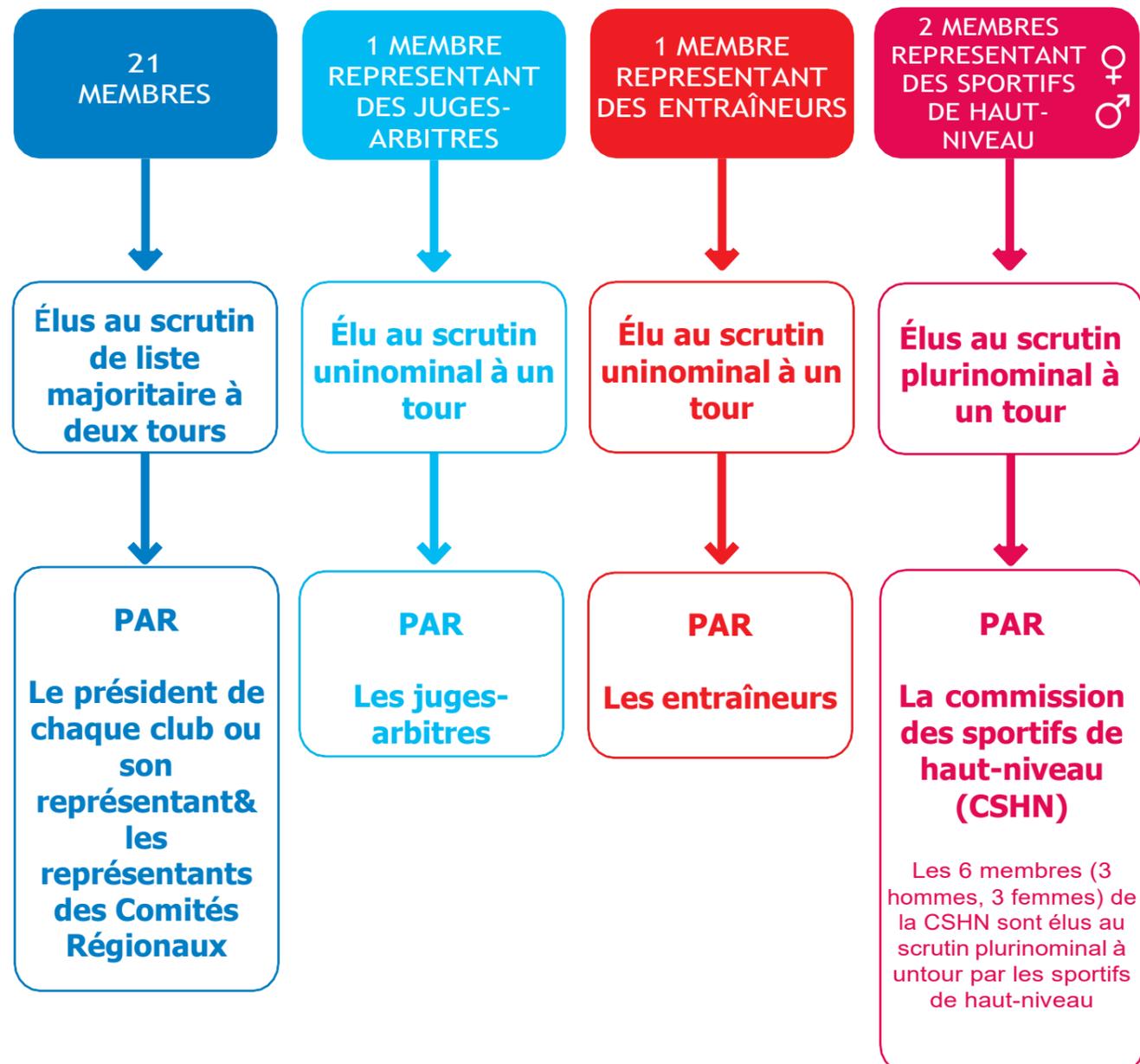


ELECTION DU COMITE DIRECTEUR

Mandat 2024-2028

Conformément à la loi du 2 mars 2022 et à l'adoption des nouveaux Statuts et du nouveau Règlement Intérieur de la Fédération qui en découlent, le 22 Juin 2024 lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire, le mode d'élection, des membres du Comité Directeur de la Fédération, change. Ce sont désormais quatre collèges électoraux qui sont constitués pour élire les 25 membres du Comité Directeur, selon le principe de parité, homme-femme, avec un écart maximum de 1.

25 MEMBRES



QUI VOTE ET COMMENT VONT SE DÉROULER LES ÉLECTIONS ?

1. Je suis président(e) de club

Vote du Mercredi 11 Décembre 2024 à 12h au Vendredi 13 Décembre 2024, à 16h _ à distance

Je peux voter si :

- Je suis président(e) d'un club affilié, au plus tard le 13 Novembre 2024, et à jour de ses obligations financières fédérales
 - Je m'inscris sur la liste électorale au plus tard le 13 Novembre 2024
 - Je suis majeur
 - Je suis licencié(e) à la FFBoxe pour la saison 2024/2025 au plus tard le 13 novembre 2024
- Si je ne suis pas disponible, je peux mandater un licencié, obligatoirement membre du bureau de mon club, répondant au 2^{ème} et 3^{ème} critères ci-dessus, pour le représenter, au plus tard le 13 novembre 2024.

2. Je suis représentant(e) du Comité Régional

Vote le Samedi 14 Décembre 2024 en présentiel, au CNOSF (Paris)

Je peux voter si :

- J'ai été élu (e) à cet effet par l'Assemblée Générale du Comité Régional
- Je suis majeur
- Je suis licencié(e) à la FFBoxe pour la saison 2024/2025 au plus tard le 13 novembre 2024
- Je suis inscrit(e) auprès du siège fédéral comme représentant du Comité Régional au plus tard le 13 novembre 2024

3. Je suis juge-arbitre

Vote du 3 au 5 Octobre 2024, à distance

Je peux voter si :

- Je suis titulaire d'un diplôme de juge délivré par la FFBoxe (quel que soit le niveau)
- Je suis licencié(e) Titulaire d'une licence de Juge-Arbitre (JA Régional/JA Interrégional/JA National/JA International) à la FFBoxe pour la saison 2024/2025, au plus tard le 2 octobre 2024
- J'ai 18 ans minimum, au plus tard le 3 Octobre 2024

4. Je suis entraîneur(e)

Vote du 3 au 5 Octobre 2024, à distance

Je peux voter si :

- Je suis entraîneur diplômé (diplôme fédéral ou professionnel), à minima prévôt fédéral
- Je suis licencié(e) Cadre Technique Fédéral à la FFBoxe, pour la saison 2024/2025, au plus tard le 2 Octobre 2024
- J'ai 18 ans minimum, au plus tard le 3 Octobre 2024

5. Je suis sportif(ve) de haut-niveau

Vote du 3 au 5 Octobre 2024, à distance

Je peux voter si :

- Je suis membre de la Commission des Sportifs de Haut-Niveau, conformément aux processus d'élection à ladite commission

QUI PEUT ÊTRE CANDIDAT ?

Conditions générales

- Pour la saison 2024/2025, je suis licencié(e) à la FFBoxe au plus tôt et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures
- J'ai 18 ans minimum la veille de la date limite de dépôts des candidatures

Conditions spécifiques

1. JE VEUX ME PRÉSENTER AU SEIN D'UNE LISTE

Si je me présente en tant que médecin, je dois disposer d'un diplôme de Docteur en médecine reconnu en France

Je ne peux pas me présenter si :

- Je suis salarié(e) de la FFBoxe ou d'une structure déconcentrée
- Je suis fonctionnaire d'État placé auprès de la FF Boxe

3. JE VEUX ME PRÉSENTER AU POSTE DE REPRÉSENTANT DES ENTRAÎNEURS

- Être majeur(e)
- Être titulaire d'une licence active, au moment du dépôt de la candidature, de cadre technique titulaire à minima du prévôt fédéral.
- Avoir été titulaire d'au moins une licence active de cadre technique (à l'exclusion de toute licence de cadre technique en tant que conseiller technique sportif) délivrée par la FFBoxe ou en son nom au cours de l'une au moins des trois (3) dernières saisons précédant celle de l'élection.
- Ne pas avoir fait l'objet d'une interdiction au regard du contrôle d'honorabilité

2. JE VEUX ME PRÉSENTER AU POSTE DE REPRÉSENTANT DES JUGES-ARBITRES

- Être majeur(e)
- Être titulaire d'une licence de Juge-Arbitre (JA Régional/JA Interrégional/JA National/JA International), au moment du dépôt de la candidature.
- Avoir été titulaire d'au moins une licence active de Juge-Arbitre délivrée par la FFBoxe ou en son nom au cours de l'une au moins des trois (3) dernières saisons sportives précédant celle de l'élection.
- Ne pas avoir fait l'objet d'une interdiction au regard du contrôle d'honorabilité

4. JE VEUX ME PRÉSENTER AUX POSTES DE MEMBRES DE LA COMMISSION DES SPORTIFS DE HAUT-NIVEAU

- Avoir 18 ans minimum le 4 septembre 2024
- Avoir été inscrit(e) en liste SHN (élite senior, relève et reconversion) au moins 3 ans au cours des huit années précédant la date de l'élection de cette commission SHN

Chaque licencié ne peut être candidat que dans une seule catégorie.

Avertissement : les éléments communiqués ci-dessus ne sont qu'une information. Seuls les documents établis dans le cadre de l'assemblée générale électorale font foi.